

JOURNÉE DE MOBILISATION SUR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS LE BASSIN MINIER

11 SEPTEMBRE 2024 - LYCÉE AGRICOLE
WAGONVILLE DE DOUAI



SYNTHESE



SOMMAIRE



I/ PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Déroulé de la journée



II/ INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Propos introductifs



III/ SYNTHÈSE DES TABLES RONDES

- "Innover contre la précarité alimentaire dans le bassin minier"
- "Faire évoluer les pratiques alimentaires dans le bassin minier"



IV/ RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

- Mutualiser un camion cuisine pour ateliers pédagogiques
- Essaimer l'offre de PANIERS et VRAC
- Faciliter le projet des archipels nourriciers Anges Gardins
- Revitaliser la culture des jardins dans les cités minières



- Pertinence et contenu d'une animation transversale inter-PAT dans le BM
- Quelles réciprocitys urbain-rural en faveur d'une alimentation saine ?



V/ CONCLUSION ET RETOUR DES PARTICIPANTS

Propos conclusifs
Evaluation de la journée par les participants

I/ PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Les indicateurs de santé du bassin minier sont particulièrement préoccupants, **avec 3 ans d'espérance de vie en moins pour les femmes et presque 5 ans pour les hommes.**

Parmi les facteurs de mortalité précoce, on retrouve beaucoup de maladies liées à l'alimentation : **le diabète** est 40 % plus prégnant dans le bassin minier par rapport au niveau national ; la région Hauts-de-France est la 1^{ère} touchée en matière de **surpoids/obésité** (22,1 % contre 17 % au plan national) et cette tendance est encore plus marquée sur le bassin minier ; on relève également une forte prévalence des maladies cardiovasculaires. L'inflation des prix des produits alimentaires depuis 2 ans complique encore l'accès des publics précaires du bassin minier à une alimentation en suffisance et en qualité.

Les acteurs locaux et intercommunalités sont conscients de ces enjeux et sont déjà mobilisés pour améliorer la qualité de l'alimentation et les pratiques alimentaires, avec l'appui des collectivités régionale, départementales et de l'État. **Cinq Projets Alimentaires Territoriaux labellisés coexistent ainsi sur le bassin minier et deux sont en projet.** Ces PAT maillent presque entièrement le territoire et convergent en particulier sur la lutte contre la précarité alimentaire.

Afin d'examiner les moyens d'appuyer ces dynamiques et de favoriser les collaborations entre les PAT du Bassin minier, l'État (DRAAF et SGAR ERBM) et l'institut fédératif de recherche pour le renouveau du territoire (IF2RT) ont convié les acteurs du monde de l'alimentation, de la santé et de l'accompagnement social du bassin minier à se retrouver au lycée Wagnonville de Douai **le 11 septembre 2024 pour une journée de mobilisation contre la précarité alimentaire.**

Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM). Le conseil régional et les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les 7 animateurs des PAT (programmes alimentaires territoriaux) du bassin minier ont été associés également aux préparatifs.

Signe d'une préoccupation partagée, **plus de 160 participants** ont répondu présents : élus, associations et institutions impliqués dans l'accompagnement social, la santé ou l'alimentation dans le bassin minier.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

M. Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, a inauguré la journée, aux côtés de Monsieur Halle, vice président de Douaisis Agglo et de Monsieur Mangin proviseur du lycée biotech de Wagnonville.

Après une présentation des enjeux de santé du bassin minier par Monsieur Canler directeur général adjoint de l'ARS, Monsieur Guillou directeur régional adjoint de la DRAAF a exposé comment les programmes alimentaires territoriaux (PAT) s'efforcent d'apporter des réponses aux questions alimentaires au plus près des territoires, avec le soutien notamment de l'Etat.

Une table-ronde animée par M. Cardon chercheur à l'université de Lille a mis en lumière « **des réponses innovantes en matière de précarité alimentaire** » telles que le concept de caisse de sécurité sociale alimentaire expérimentée sur la CALL (projet CALIEN), la mise en réseau des associations d'aide alimentaire à la CABBALR, ou l'action de l'association Panier Local Etudiant née à la faculté de droit de Douai.

Une seconde table-ronde, animée par M Robert chercheur également, a mis en valeur « **des initiatives pour accompagner l'évolution des comportements alimentaires** » comme le déploiement des groupements d'achats de l'association VRAC couplé au dispositif PANIERS, le défi alimentation durable de la CALL ou les efforts du collège de Waziers pour améliorer l'offre de la demi-pension et l'ouvrir au plus grand nombre d'élèves.

Des ateliers participatifs ont permis aux participants de mûrir des projets concrets ou des réflexions prospectives sur des thèmes variés :

- Mutualiser un camion cuisine pour ateliers pédagogiques
- Essaimer l'offre de Paniers et Vrac
- Faciliter le projet des archipels nourriciers des Anges Gardins
- Revitaliser la culture des jardins dans les cités minières
- Examiner la pertinence et contenu d'une animation transversale inter-PAT dans le bassin minier
- Les réciprocitys urbain-rural en faveur d'une alimentation saine pour tous

Une trentaine de participants ont également pu visiter la brasserie du lycée agricole, dont les productions ont alimenté le buffet du midi.

Cette journée a favorisé les échanges entre territoires du bassin minier, mais également la rencontre entre de nombreux acteurs impliqués au quotidien dans la lutte contre la précarité alimentaire et qui ne se rencontrent pas fréquemment. Les propositions issues des table-rondes et ateliers sont consignées dans le présent rapport, afin de permettre un suivi par les organisateurs et les financeurs des politiques alimentaires.



II/ INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Propos introductifs

M. Mangin - Proviseur du lycée agricole de Wagnonville : [présentation du lycée \(URL\)](#)

Monsieur le proviseur a présenté le lycée » Biotech de Douai ainsi que ses différentes implantations : campus de Wagnonville, site de Le Quesnoy, Valenciennes, et Sains du Nord).

Il a ensuite rappelé **les 6 missions de l'enseignement agricole public :**

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue
- Participer à l'animation et au développement des territoires
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires
- Participer à des actions de coopération internationale en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants
- Incarner les transitions agroécologique, alimentaire, climatique et former les acteurs de ces transitions

M Mangin a également exprimé le souhait de collaborer pleinement avec les acteurs locaux au sein du programme alimentaire territorial de Douaisis Agglo.

M. Halle - Vice-Président de Douaisis Agglo

Monsieur le vice président de Douaisis Agglo a salué l'ERBM ainsi que les services de l'État pour la mise en place et l'organisation de cette journée. Il a souligné le rôle important des PAT dans les réponses à la problématique de précarité alimentaire sur le territoire du bassin minier. Douaisis agglo se mobilise de longue date sur ce sujet et dispose d'un poste totalement dédié à la précarité alimentaire.

M. Gaume - Préfet de la région Hauts-de-France

Monsieur le préfet a salué le grand nombre de participants pour cette journée (plus d'une centaine). Il a rappelé que le programme ERBM contribue au renouveau du territoire en soutenant différents projets d'aménagements, comme la rénovation des cités minières, mais qu'il comprend également un volet « humain ». Ainsi en 2023 s'est tenue une journée de mobilisation sur le thème de « la santé des femmes dans le bassin minier » suivie d'un appel à projets. Des besoins complémentaires existent sur de multiples thématiques et le préfet relaiera auprès du prochain gouvernement la volonté des élus locaux de continuer à développer ce programme dans les prochaines années.

En terme d'alimentation des chiffres doivent nous alerter : +40 % de prévalence du diabète comparé à la moyenne nationale, une prévalence au surpoids ainsi qu'aux maladies cardio-vasculaires. Le changement de comportement ne pourra se faire par des injonctions verticales, il faut associer les habitants et comprendre leurs besoins et difficultés pour concevoir des projets adaptés, avec des résultats durables.



EXPOSÉS SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA JOURNÉE

M. Canler - Directeur général adjoint de l'ARS

Monsieur Canler a expliqué qu'accéder à une alimentation saine contribue à prévenir la maladie. Le bassin minier est un des territoires aux indicateurs de santé les plus dégradés à l'échelle nationale : la mortalité par diabète est supérieure de +57 % pour les femmes par rapport à la moyenne nationale, 16 % des élèves en 6ème sont en surpoids... Face à ces constats l'ARS Hauts de France se mobilise depuis plusieurs années. L'agence a conduit un plan de prévention en santé sur le bassin minier, financé à hauteur de 27 millions d'euros. Elle a également conclu des contrats locaux de santé avec les intercommunalités pour agir sur des priorités de santé ciblées pour chaque territoire. Elle collabore actuellement avec la DRAAF, la DREETS et l'ADEME au travers du Comité de Liaison Alimentation et Territoire, initiative régionale qui vise à développer une approche systémique des politiques alimentaires dans les Hauts-de-France. Dans ce cadre, la DRAAF, l'ADEME et l'ARS ont lancé un AAP commun au printemps, intitulé « une seule santé ».

M. Guillou - Directeur régional adjoint de la DRAAF

Monsieur Guillou a rappelé que l'alimentation est un sujet qui nous touche tous, qu'elle est présente dans toutes les cultures mais qu'elle répond à des logiques de déterminisme social. Dans les Hauts-de-France, 2 habitants sur 10 ont encore besoin de l'aide alimentaire. Les PAT sont de très bons outils pour construire des réponses aux problématiques d'alimentation. Ils permettent de contribuer au respect de la loi EGALIM et de préserver des filières locales. La DRAAF soutient ces initiatives par des financements et une démarche de labellisation. Un AMI « mieux manger pour tous » avait également été lancé en 2022 par la DRAAF et la DREETS dont plusieurs lauréats sont actifs sur le bassin minier (et présentés lors de cette journée).

M. Rojas - Étudiant Université de Lille, [Restitution de la mission d'études inter-PAT](#)

Monsieur Rojas étudiant en M2 APIESS a restitué un travail d'analyse conduit de octobre 2023 à janvier 2024, à la demande de l'IF2RT, de l'ERBM et de la DRAAF, pour identifier les collaborations qui seraient pertinentes entre les PAT du bassin minier. Ce travail s'est appuyé notamment sur différents entretiens avec les animateurs des PAT. Il en ressort que tous les PAT du bassin minier consacrent une large place aux enjeux de précarité alimentaire, mais aussi qu'il demeure difficile de mobiliser tous les acteurs et les publics concernés (même si la loi EGALIM a conduit à un regain d'intérêt sur les enjeux de restauration collective).

Les acteurs interrogés partagent le constat qu'il serait utile de développer les coopérations inter-PAT, même si peu estiment qu'une filière agricole en propre peut se structurer à son échelle.

M. Rojas préconise donc :

- De consacrer des ressources à l'animation inter-PAT
- De continuer à travailler sur la restauration collective pour faire émerger des filières agro-alimentaires locales



[Retrouvez le rapport en cliquant ici](#)

III/ SYNTHÈSE DES TABLES RONDES

1) Table-ronde « innover contre la précarité alimentaire dans le bassin minier »

Cette première table ronde a été l'occasion, pour les acteurs invités, de présenter les actions qu'ils ont menées sur le territoire du bassin minier afin d'innover en matière d'aide alimentaire.

Animée par : M. Robert, Chercheur à l'université de Lille.

Acteurs conviés :

Mme Vasseur (post-doctorante au laboratoire Clersé, Université de Lille) : projet de recherche sur la sécurité sociale alimentaire.

→ Madame Vasseur a présenté un projet de recherche financé par un appel à projet du ministère de la santé associant l'IMT Nord Europe et l'Université de Lille, et qui porte sur les caisses de sécurité sociale alimentaire. Ce nouveau dispositif réside sur le principe d'un accès universel à un budget alimentaire financé par des cotisations. Il pourrait être intéressant à développer sur le territoire du bassin minier.

M. Hays, (association Angès Gardins) : expérimentation de la CALIEN sur la CALL

→ Pour Monsieur Hays, directeur de l'association, la précarité alimentaire s'explique à la fois par la précarité financière, l'isolement social, un environnement alimentaire appauvri et des difficultés d'accès à l'information. Il est important d'associer les habitants aux projets proposés, pour les sortir de leur isolement, leur permettre de s'engager et de leur redonner du pouvoir d'agir.

L'expérimentation CALIEN en cours sur la CALL a été présentée. Ce projet soutenu par le programme « Mieux manger pour tous » vise à fournir une aide alimentaire de qualité et durable tout en créant les conditions d'une sortie de la dépendance à l'aide alimentaire.

M Hays mentionne que l'association distribue également des paniers solidaires. Les Angès Gardins sont aussi chefs de file du projet "Archipels nourriciers", soutenu par le PIA4, et qui vise à mettre en place des lieux de production alimentaire, des tiers-lieux pour accompagner les mangeurs, et des réseaux de coopération locaux en matière d'alimentation durable à l'échelle du bassin minier.

Mme Gheeraert, M. Ngada, (Association nationale de développement des épiceries solidaires ANDES) : Réseau d'acteurs de l'aide alimentaire sur la CABBALR.

→ L'association ANDES porte un projet lauréat de l'appel à projets « mieux manger pour tous », qui vise à structurer un travail en réseau entre tous les acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire de la CABBALR (agglomération de Béthune-Bruay). Sont notamment associés le CCAS de Houdain, de Calonne-Ricouart, de Haillicourt, les Restos du coeur, Noeux Environnement, Bio Hauts de France et la chambre d'agriculture. Le projet couvre la phase de collecte des denrées, l'achat (à 10 % du prix), la mise en place de cours de cuisine pour les bénéficiaires.

L'association souligne l'importance de consacrer des moyens humains à ce rôle de coordination, et d'impliquer les acteurs pour proposer des actions concrètes.

M. Bauduin, M. Dubois, (Association Panier local Étudiant) : Genèse de l'association

→ Monsieur Bauduin et Monsieur Dubois ont créé une association d'aide alimentaire étudiante à Douai en 2020 suite à la crise du Covid19. Ils se sont rendu compte que la précarité alimentaire était une composante de la précarité étudiante (exemple : 48 % des étudiants avouent ne pas manger ce qu'ils souhaitent et dans des quantités insuffisantes, et leur dépense moyenne par mois pour hygiène et alimentation est passée de 170 à 95 € en quelques années). Pourtant peu d'étudiants se rendaient aux distributions d'aide alimentaire, jugées stigmatisantes.

L'association a pris contact avec des agriculteurs locaux pour récupérer des surplus de production à bas prix et mettre en place un système de paniers solidaires au sein de la faculté de droit de Douai. Ces paniers sont proposés aux adhérents au tarif de 1 euro et 2 euros pour les non-adhérents. En 2023, plus de 1300 paniers ont été distribués.

Il serait intéressant d'essayer dans les autres sites de l'université d'Artois (Arras, Liévin, Béthune) si des financements étaient disponibles.

Mme Charrière, (Commissaire à la lutte contre la pauvreté) : L'action des pactes de solidarité départementaux en matière de précarité alimentaire.

→ Madame Charrière a souligné la prévalence des enjeux de pouvoir d'achat sur cette problématique de précarité alimentaire. Plusieurs dispositifs ont été mis en place au niveau national par les ministères sociaux, l'appel à projet « mieux manger pour tous », le nutriscore ou encore les « cantines à 1€ », qui ont pour effet de doubler la fréquentation des cantines mais ne couvrent à ce jour que 15 % des communes. La loi Egalim a permis également d'améliorer la qualité des produits proposés à l'aide alimentaire.

- Des pactes locaux des solidarités ont été conclus en 2024 entre l'État et les conseils départementaux ainsi qu'avec les métropoles pour lutter contre les décrochages dès l'enfance, favoriser le retour à l'emploi, développer l'accès aux droits, et promouvoir une écologie solidaire. Dans ce cadre, pour les Hauts-de-France, 3 conseils départementaux sur 5 ont fait le choix de proposer des actions sur le sujet de la précarité alimentaire, ainsi que la MEL et Amiens Métropole.

2) Table ronde « faire évoluer les comportements alimentaires dans le bassin minier »

Cette deuxième table ronde a permis aux acteurs invités d'aborder les actions menées dans le bassin minier pour faire évoluer les comportements alimentaires de manière plus favorable à la santé.

Animée par : M. Cardon, Chercheur en sociologie à l'université de Lille

M Cardon partage en préliminaire quelques constats relatifs à la précarité alimentaire, qui recouvre à la fois un problème de quantité et de qualité des produits alimentaires consommés. Les dépenses d'alimentation pèsent plus lourd dans le budget des ménages les moins aisés, et constituent souvent une variable d'ajustement en cas de difficulté financière. Mais d'autres facteurs que la précarité financière peuvent contribuer à la précarité alimentaire, par exemple la difficulté de se déplacer jusqu'aux lieux d'approvisionnement pour les personnes âgées vivant en zone rurale, ou l'absence de locaux adaptés pour cuisiner dans son logement, ou le manque de temps disponible. Il y a par ailleurs un effet de stigmatisation sociale qui dissuade beaucoup de personnes de recourir à l'aide alimentaire.

Acteurs conviés :

Mme Kerfyser et Mme Forzy (association « Vers un Réseau d'Achats en Commun » VRAC) : Projet d'essaimage en Artois.

→ Madame Kerfyser explique que l'association, née en banlieue lyonnaise, est également présente sur la MEL et se déploie depuis 2023 sur le bassin minier côté Artois avec l'appui des collectivités locales et des bailleurs sociaux (3 sites ouverts et bientôt 4). Elle propose aux habitants des quartiers « politique de la ville » de participer à des groupements d'achats de produits de qualité, commandés à l'avance et distribués chaque mois via des épiceries éphémères tenues par des bénévoles et des bénéficiaires.

L'association accueille tous types de publics et favorise ainsi la mixité sociale. Mme Kerfyser souligne d'ailleurs qu'il existe peu d'offre alimentaire qualitative dans le bassin minier même pour les classes moyennes.

Parmi les difficultés rencontrées, Mme Kerfzyer cite les préjugés des travailleurs sociaux, qui considèrent leur offre trop « bobo », ou ceux des publics cibles vis à vis du bio sans y avoir goûté. Elle évoque également l'incertitude des financements publics attribués par appels d'offres annuels (le coût de fonctionnement d'un groupement se montant à 15k€/an).

Pour faire évoluer les comportements, il faut rendre l'offre alimentaire qualitative plus accessible, informer les publics sur les bienfaits qu'ils peuvent en tirer et adapter les représentations vis à vis de ces produits alimentaires. Cela passe aussi par un lien de confiance à nouer en proximité avec les publics.

Mme Delporte (association Bio en Hauts-de-France) : Dispositif P.A.N.I.E.R.S

→ Madame Delporte explique que l'association Bio en Hauts de France est une association de producteurs bio. Ceux-ci ont besoin de prix rémunérateurs, et le fait de collaborer avec les pouvoirs publics qui financent l'aide alimentaire permet de sécuriser une partie de leurs ventes, selon une logique de double solidarité. (ex un maraicher bio à Aniche a sécurisé son lancement en 2023 en livrant chaque semaine le CCAS d'Aniche et Somain).

- L'association a lancé le dispositif P.A.N.I.E.R.S en lien avec le réseau national Cocagne et le réseau des AMAP, qui permet de distribuer près de 12 à 13000 paniers de fruits et légumes en région tout en organisant des ateliers pour faire évoluer les comportements (par exemple un atelier jardin permet de toucher les jeunes et d'augmenter leur consommation de légumes).
- Sur le bassin minier, P.A.N.I.E.R.S est présent depuis 2016 sur Douaisis Agglo, depuis 2021 sur l'Ostrevent, la CALL et la CABBALR et elle démarre en septembre 2024 sur la CAHC. Elle se déploie aussi sur le Sud Artois, sur la MEL et le Noyonnais, sur Coeur de Flandre et Creil, en touchant de plus en plus de territoires ruraux. Le déploiement suppose énormément d'échanges avec les communes, et parfois un manque d'interlocuteurs locaux est identifié. Le soutien des partenaires publics comme le CD59 est important pour déployer le dispositif.

M. Mathon - Conseiller à la CALL en charge du SATD et maire de Loos-en-Gohelle) : les défis famille alimentation durable

→ La CALL a mis en place un défi alimentaire à destination des familles animé par le réseau régional A Pro Bio. Il permet d'accompagner l'éducation alimentaire d'une centaine de familles, en responsabilisant les participants sur leurs choix mais selon une approche collective (en famille ou entre voisins). Ce projet montre que l'alimentation peut contribuer à recréer du lien social entre les personnes.

- Monsieur Mathon a rappelé l'histoire importante du PAT de la CALL qui a permis la mise en place de 51 actions grâce à 9 partenaires conventionnés (VRAC, Anges Jardins, Bio en HDF...). Il axe son action principalement sur le développement des circuits courts, la pédagogie, la préservation du pouvoir d'achat, la sensibilisation des consommateurs et enfin la production durable (dans un but de préservation des ressources en eau).

- La démarche SATD de la CALL mixe ainsi une dimension de production alimentaire, de lien social, de protection environnementale et contribue à favoriser une transition juste, composante indispensable du renouveau de l'ex-bassin minier.

Mme Lefebvre (principale du collège Romain Rolland de Waziers) : vers des repas de qualité à la cantine

→ Madame Lefebvre accueille dans son établissement REP 310 élèves dont 28 % sont en surpoids, sur une commune où 38 % de la population vit en QPV. Pour améliorer les pratiques alimentaires, le collège s'est donné l'objectif d'éduquer les élèves au goût via une offre qualitative, et d'augmenter le nombre d'élèves en demi-pension, gage d'alimentation régulière et équilibrée pour les élèves. Il a pu s'appuyer sur une infirmière scolaire et une assistante sociale stables, mais l'association des parents reste en revanche à recréer.

- Le collège accueille à présent 135 demi-pensionnaires à la cantine, et a pu aider les familles à inscrire les élèves en restauration grâce à une baisse du prix du ticket et une tarification progressive, avec l'appui financier du conseil départemental du Nord et de l'État.
- L'éducation au goût se réalise via des menus adaptés et préparés sur place à la cantine, avec un repas végétarien par semaine, et des approvisionnements locaux autant que possible. Le collège est ainsi engagé dans la démarche "Ici, je mange local" animée par le conseil départemental du Nord et la chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais (niveau 2 étoiles). La pédagogie se poursuit aussi à travers les autres activités à l'école: EPS, SVT, club potager, confiscation des paquets de chips et autres friandises sucrées lors du contrôle visuel des sacs.
- Pour la suite, le collège souhaite impliquer les parents dans la construction des menus de la cantine, et encourager les élèves à la pratique sportive : prise en charge des inscriptions à l'association sportive, actions de découverte sur les métiers de sport, sessions sportives sur les terrains...

IV / RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Les ateliers participatifs

Les participants ont pu prendre part à différents ateliers participatifs sur le temps de l'après-midi.

La première partie de l'après-midi a permis la tenue de 4 ateliers :

- Mutualiser un camion cuisine pour ateliers pédagogiques
- Essaimer l'offre de paniers et VRAC
- Faciliter le projet des archipels nourriciers Anges Gardins
- Et revitaliser la culture des jardins dans les cités minières)

La seconde partie de l'après-midi, deux ateliers se sont tenus :

- Pertinence et contenu d'une animation transversale inter-PAT dans le bassin minier
- Quelles réciprocitys urbain-rural en faveur d'une alimentation saine pour tous ?

Restitution des ateliers participatifs

A) Mutualiser un camion cuisine pour des ateliers pédagogiques

Animé par : **M. Degrave**, Coordinateur PAT de l'agglomération Lens - Liévin

Présentation du projet, bénéficiaires cibles, objectifs à atteindre :

- La CALL a dressé le constat d'une forte précarité économique, sanitaire et alimentaire chez les habitants du territoire. Les habitudes alimentaires des habitants sont marquées par la consommation de produits transformés issus de la grande distribution, plutôt que des produits agricoles bruts.
- En réponse, la CALL a décidé de financer un outil de transformation itinérant (type conserverie/food truck/cuisine) avec une vocation pédagogique et sociale : le camion cuisine. Le camion sillonnerait le territoire de la CALL pour y dispenser des ateliers cuisines pédagogiques : comment cuisiner ce légume ? comment faire des conserves ?
- Ses objectifs sont de changer les comportements d'achats alimentaires pour les rendre plus durables, de sensibiliser au « bien manger », de valoriser les savoir-faire culinaires, de promouvoir la cuisine saine et l'anti-gaspillage (0 déchet) et enfin d'améliorer le lien entre le producteur et le consommateur
 - - Ce projet permettrait d'apporter différents services aux habitants tels que : une épicerie mobile, une distribution de paniers / aide alimentaire, des ateliers de sensibilisation... Attention cependant à la dimension stigmatisante que pourrait avoir la démarche, ainsi qu'à la cohésion entre les activités.

Ce type de projet s'est déjà mis en place dans :

- le Valenciennois : il existe une cuisine itinérante tout équipée qui va à la rencontre des logements/hôtels sans cuisines. Il existe également une épicerie mobile solidaire.
- l'Audomarois (Arcq) : il existe une conserverie mobile sur le territoire.

→ le constat sur ces projets est que de nombreux dispositifs sur l'alimentation existent mais que parfois il existe un manque de communication et de compréhension des publics ciblés.

Ce qui est déjà prévu :

- Un appel à manifestation d'intérêt est en cours pour identifier le porteur de cette action. Il est possible de retrouver cet AMI sur le site de la CALL à l'adresse suivante: [ici](#).

Ce qu'il reste à faire :

- Le modèle économique reste à créer avec la structure.
- Identifier les zones blanches à couvrir / dessiner une cartographie du territoire.

Qui peut contribuer ?

- URIOPSS (aides à domicile...)
- Secours Catholique / CIVAM
- Solidarité Paysan
- Sens du goût (expériences)
- Centres sociaux
- DDETS
- Les têtes de réseau de l'aide alimentaire
- Médecins du monde (sensibilisation alimentation / santé)
- Associations locales pour partage l'information
- Bailleurs sociaux
- Accompagnements jeunes

Les 3 actions à lancer sous 3 mois ? Quelles étapes ?

- Encourager le changement durable
- Créer un modèle économique pour ce projet
- Démarcher des structures luttant contre l'exclusion

Quels financements peuvent être possibles ?

- DDETS du Pas-de-Calais (institutionnel)
- Partenaire pour la fourniture de produits
- Fondations

B) Essaimer l'offre de PANIERS et VRAC

Animé par : Mme Kerfyser et Mme Forzy, Association VRAC

Présentation du projet, bénéficiaires cibles, objectifs à atteindre :

- Pour le dispositif PANIERS : distribuer des paniers de fruits et légumes bio, locaux, accessibles à tous et proposer un accompagnement au changement d'habitudes alimentaires
- Pour le dispositif VRAC : Créer et animer des groupements d'achats de produits secs de qualité dans les QPV ainsi qu'organiser des animations, rencontres et temps forts autour de l'alimentation.
- Un partenariat pourrait être envisageable afin de proposer dans tous les groupements VRAC l'offre de PANIERS et mutualiser le programme d'animations.

Ce qui est déjà prévu :

- Onze groupements d'achats accueillant le dispositif dont 4 dans le bassin minier d'ici fin 2026.
- Douze animations communes prévues (cuisine et visites de fermes), dont 4 réalisées.
- Intégration de 5 maraîchers bio dans la démarche.

Ce qui reste à faire :

- Pérenniser le partenariat et l'évaluer
- Se construire des outils de suivi communs
- Continuer à sensibiliser des adhérents

Qui peut contribuer ?

Les partenaires sociaux et les intervenants extérieurs.

Les 3 actions à lancer sous 3 mois ? Quelles étapes ?

Poursuite des actions déjà engagées (voir dans ce qui reste à faire)

Quels financements peuvent être possibles ?

- Mieux manger pour tous version 2 ?
- Les partenaires déjà engagés comme les collectivités.

NB : LA RÉUSSITE DU PARTENARIAT VRAC + PANIERS REPOSE SUR LA STABILITÉ ET L'ANCRAGE DE CHACUNE DES ASSOCIATIONS : VRAC D'UNE PART ET BIO HDF D'AUTRE PART. LE PARTENARIAT RÉUSSIT CAR IL CUMULE LES VALEURS AJOUTÉES DE CHACUN DES 2 ACTEURS.

C) Faciliter le projet des archipels nourriciers Anges Gardins

Animé par : M Hays, Directeur de l'association Anges Gardins

Présentation du projet, bénéficiaires cibles, objectifs à atteindre :

Le but est de créer des bassins d'activité fonctionnelle réunissant 11 territoires post industriels afin de :

- Etablir des filières relocalisées adaptées à l'accessibilité alimentaire, aux solidarités alimentaires
- Développer un foncier dédié à la protection alimentaire
- Créer plus de lieux ressources participatifs et stimulant l'engagement afin de lutter contre l'isolement et informer sur l'alimentation

Ce qui est déjà prévu :

- Trouver 100 à 150ha dédiés à la production, fléchés vers l'alimentation solidaire
- Trouver 10 places à vivre (tiers lieux nourriciers) interconnectés avec des écosystèmes d'acteurs qui se sont solidarisés

Quels sont les freins à lever ?

- Le prix du foncier agricole et les difficultés à mobiliser du foncier (concurrence des usages)
- La coopération ce n'est pas inné : il faut apprendre à parler le même langage, créer le terreau de la réciprocité
- Coordonner les associations d'aide alimentaire et apprendre à travailler ensemble (différents réseaux, ...)
- La mobilisation et fidélisation des publics précaire peut être difficile
- Le projet nécessite qu'un interlocuteur soit bien identifié par les financeurs, attention au turn over dans les structures partenaires du projet
- Insister sur le lien avec les PAT et leurs projets

Qui sont les partenaires extérieurs mobilisables ?

- *SAFER*, Chambre d'agriculture, Terres de lien, Parc Naturel Régional: pour faciliter l'accès aux infos sur les parcelles disponibles
- *SOLAAL* : pour faire le lien entre les structures d'aide alimentaire et les agriculteurs
- *APROBIO*, Médecins du monde :pour l'animation d'ateliers
- *CPAM, FILIERIS* : pour la diffusion des informations

Quels sont les financements possibles ?

- *CD 59 : subvention d'éducation à l'alimentation*
- *CD 62 :fonds alimentation durable (aide à l'investissement)*
- *Région HdF : aides à l'investissement (direction agriculture)*
- *DRAAF si articulation avec les PAT*
- *ARS ? Politique de la Ville ? Ventes aux particuliers et paniers suspendus*

→ Pour mobiliser les financeurs : prévoir des temps de présentation du projet et d'acculturation.

D) Revitaliser la culture des jardins dans les cités minières

Animé par : *Mme Delebecque*, coordinatrice PAT de Douaisis Agglo

Présentation du projet, bénéficiaires cibles, objectifs à atteindre :

Quel est l'objectif de cet atelier ?

- L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter des pistes de réflexion pour la conduite de projets autour de la revitalisation de la culture des jardins dans les cités minières. Cet atelier est l'occasion de réinterroger la notion de jardins potagers et de jardins ouvriers depuis l'époque minière et de repenser la culture des jardins miniers dans un contexte aujourd'hui différent.
- Autrefois structurante dans le quotidien des familles de mineurs, la pratique du jardinage était par ailleurs contrainte et surveillée à l'échelle des cités. Les familles d'ayants droits qui peuplaient les cités minières à l'époque des mines ont été remplacés par de nouveaux ménages qui intègrent les cités par le biais des attributions dans les logements sociaux des cités minières. Ces nouvelles populations ne présentent pour la plupart pas de liens d'ancrage avec la cité, son environnement ou son histoire. La question du lien social entre habitants et de leur appropriation des espaces des cités minières se repose donc aujourd'hui.
- Le parc social de logements des cités minières présente des potentialités à exploiter en termes d'expérimentation de projets afin de renforcer les liens entre habitants, de requalifier les espaces, de travailler sur l'appropriation de lieux de vie, et de trouver des leviers d'actions autour de l'alimentation (jardins privés, terrains délaissés, ..).

Ce qui reste à faire ?

Parmi les pistes de réflexion apportées, une des conditions pour le lancement d'un projet serait :

- de cibler un périmètre, avoir une bonne connaissance des lieux,
- cibler des habitants souhaitant s'investir sur un périmètre donné, identifier leurs besoins, leurs attentes, leurs envies afin de s'assurer que le projet puisse susciter une adhésion et fonctionner dans la durée. Les acteurs locaux, comme les associations ou les CCAS des communes pourront jouer un rôle clé dans cette phase de diagnostic en aidant à mieux comprendre les besoins des habitants et les ressources disponibles.
- d'évaluer la qualité des sols, qui peuvent être pollués (dans l'optique d'un projet de jardin partagés ou de jardins potagers). Il a été remarqué que l'aménagement ou la requalification de terrains délaissés des bailleurs sociaux dans le cadre des projets mis en place participe à une convergence d'intérêts tant pour le bailleur que pour les habitants ou la commune.
- En amont du lancement d'un projet autour de la culture des jardins, une des étapes préalables pourrait être de sensibiliser les habitants à l'alimentation durable, pourquoi pas par le biais d'ateliers de cuisine ou de dégustation qui joueraient un rôle de levier dans le cadre de la construction des projets de culture des jardins.
- Il pourrait également être intéressant d'organiser des visites inspirantes, de proposer des formations pour les habitants afin de développer leurs compétences en jardinage ou agroécologie.
- Il s'agit également d'imaginer un lieu de vie accueillant, avec des infrastructures adaptées, comme des espaces de stockage, des jeux pour enfants et des lieux de rencontre, afin de favoriser le lien social et le bien-être des participants. Le projet doit être pensé pour encourager la création de liens entre les habitants et avoir un impact positif sur la santé mentale.

Qui peut contribuer ?

Dans le cadre de la structuration du projet :

- une structure porteuse pourrait être identifiée afin de permettre son développement et son inscription dans la durée. Ces projets demandent du temps pour s'installer durablement, et il est crucial de ne pas imposer un projet « venu d'en haut », qui risquerait de ne pas susciter l'adhésion des habitants.
- L'appropriation du projet par les habitants eux-mêmes apparaît être l'une des clefs pour son bon fonctionnement et sa pérennité. Il a été jugé essentiel de créer une dynamique participative en constituant un groupe d'habitants motivés avec l'appui des acteurs relais, tels que les associations, les adultes relais pour les scolaires, les centres sociaux et les bailleurs sociaux.
- Il paraîtrait intéressant d'associer à un projet plusieurs générations : enfants, adultes ou seniors. Chacune de ces tranches d'âge pourrait jouer un rôle moteur et encourager la participation, favoriser une dynamique intergénérationnelle et une implication communautaire.
- Dans un cadre plus expérimental, la piste du regroupement de parcelles de locataires pour un travail commun de jardinage des habitants a été évoquée. Des expérimentations pourraient également être menées sur le modèle de la chaire « Acclimater les territoires post-miniers » pour laquelle une permanence pourrait être installée dans une maison du projet afin d'accompagner les habitants sur des projets de culture des jardins. Il conviendrait donc de cibler un ou des porteurs de projets en lien avec des travaux menés sur cette thématique.

Quels financements peuvent être possibles ?

L'objectif en amont serait d'identifier les partenaires financeurs susceptibles d'accompagner la structure porteuse : Services de l'Etat (DRAAF), CPAM, Région, Département, Intercommunalités, Commune, Fondations). Certains leviers comme les contrats de ville ou l'exonération de la TFPB pourraient être utilisés dans le cadre du financement des projets.

- Des exemples inspirants de projets autour des jardins existent déjà, tels que :
 - l'initiative de Maisons et Cités, qui a lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'agriculture urbaine afin de réutiliser des terrains délaissés, mais confronté notamment à une problématique de pollution des sols.
 - Le bailleur SIA a déjà travaillé autour de plusieurs projets de jardins partagés, d'ateliers de jardins et de coaching auprès des habitants. Le niveau d'implication des habitants varie en fonction des périmètres. SIA a également mené des actions en dehors du bassin minier telle que la sensibilisation des écoles pour mieux consommer.
 - la ferme urbaine de Raismes reprise en régie par la commune, avec notamment la mise en place d'ateliers autour du bien manger local et le recyclage des déchets.
 - Des épiceries solidaires, éco- responsables et actions autour de la culture des jardins sont également financées par la fondation territoriale des lumières.

E) Pertinence et contenu d'une animation transversale inter-PAT dans le bassin minier

Animé par M. Théophile Parent, Chef du pôle PNA de la DRAAF)

*Nb : les propos en **gras** sont ceux ayant obtenu le plus de votes parmi les participants à l'atelier*

Au bout de 3/5 ans, qu'aurait réussi à faire l'animateur interPAT ?

- **Créer indicateurs communs (santé, social, alimentaire), qui témoigneraient par exemple de la baisse de la précarité alimentaire, d'un embellissement des territoires**
- **Mettre en place des projets pilotes et communs aux PAT du bassin minier - une Sécurité Sociale de l'Alimentation par exemple** - voire unifier tous les PAT en un seul et unique PAT
- Veiller à l'équité en termes de services et de prestations sur le bassin minier, à la cohérence des actions menées en rapport avec le besoin du territoire et en rapport avec les autres actions menées sur le bassin minier (action de coordination, avoir un effet levier sur le changement d'échelle des projets, voire octroyer des financements)
- Créer une à deux filières de production
- Créer des lieux totems
- Mener un travail avec les élus —> faire en sorte qu'ils soient impliqués et moteurs

Que fait au quotidien l'animateur inter PAT ? Ses missions ?

- **Défendre les intérêts du bassin minier (notamment face à l'agro-industrie) — > action de plaidoyer**
- **Accompagner les actions collectives déployées par les PAT**
- **Animer une communauté de travail apprenante (échanges pratiques, formations, retours d'expériences, boîte à outils ...) et organiser des rencontres entre acteurs, avec les habitants**
- Animer des groupes de travail sur des thématiques précises
- Créer du lien entre les différents acteurs sur la thématique
- Assurer une action de coordination des PAT
- Distribuer des moyens aux acteurs qui agissent sur le territoire

Quels critères pour choisir une structure porteuse ?

- **Apolitique**
- **Géographiquement implantée dans le bassin minier (au barycentre des territoires PAT pour plus de facilité dans les déplacements)**
- **D'intérêt général, pérenne (type collectivité)**
- Capable de financer les projets ou à minima en lien avec les partenaires financiers
- Sait collaborer avec les élus locaux
- De profil développement social et urbain, compréhension de la réalité et du fonctionnement des acteurs de terrain et des partenaires
- Un collectif de structures ?
- Éloignée des extrêmes (FNSEA, bio)

Quelles sont les conditions pour que ça fonctionne ?

- Disposer d'un budget « conséquent » et pérenne pour cette animation et les actions qui en découlent (est-ce que chaque PAT participe au financement ?)
- Des objectifs SMART
- Créer des outils partagés numériques
- L'animateur connaît les enjeux de chaque territoire, les acteurs et les dispositifs existants
- Une bonne articulation avec les actions du CERDD
- Une programmation annuelle (rencontres planifiées à l'année)

Quels sont les risques à éviter ?

- Se substituer aux animateurs PAT

Quels ont été les points de dissensus de l'atelier ?

- Le propos même de l'atelier a été discuté : au vu des réseaux et dynamiques déjà existantes en région, est-ce nécessaire de créer une sorte de sous-dynamique à l'échelle du bassin minier ?
- La SSA comme projet pilote ?
- Si nous observons un consensus sur la manière dont la structure doit être apolitique, il y a en revanche discussion sur la manière dont elle peut l'être : est-ce une structure / un projet non piloté par les élus ou au contraire piloté par un groupe d'élus de tous bords politiques ?

F) Quelles réciprocitys urbain-rural en faveur d'une alimentation saine pour tous ?

Animé par M. Plaisant, PNR Scarpe Escaut et l'APES

Comment concilier juste rémunération des producteurs et accès des publics précaires à des produits de qualité ?

- Le sujet pose en premier lieu la **question économique**. Le coût plus élevé des produits de bonne qualité (comme les fruits et légumes frais) ou des produits labellisés constitue en effet un frein majeur à l'achat pour les ménages les moins aisés, notamment dans un contexte de hausse des prix et d'inflation.

=> Pour rendre les produits accessibles, la solution est généralement de faire intervenir un "tiers payeur" qui peut être public (Europe, Etat, collectivité territoriale) ou privé (fondation, entreprises).

Les initiatives présentées lors de la journée (dispositif PANIERS porté par Bio en Hauts-de-France, panier local étudiant de l'université d'Artois, VRAC Hauts de France, etc.) sont donc subventionnées directement ou par le biais d'appels à projets pour proposer des produits locaux à tarifs accessibles. L'exemple d'un employeur qui finance des paniers de légumes à ses employés est également cité.

En parallèle, les produits mal calibrés et les invendus des producteurs, qui restent souvent des produits de qualité, peuvent être orientés sur des filières d'aide alimentaire. C'est ce que propose Solaal par exemple. Le glanage et la cueillette (à la ferme ou dans des jardins ouvriers de particuliers) sont également des initiatives qui permettent de récupérer des légumes frais pour les redistribuer à moindre coût.

- Au-delà de la question du prix, le **manque d'informations** sur les lieux d'approvisionnement locaux à bon rapport qualité/prix est vu comme un frein par les structures de l'aide alimentaire. Pour les fondateurs du panier local étudiant, la rencontre des producteurs autour de l'Université a été rapide et efficace ; mais dans d'autres secteurs du Bassin Minier, la tâche est plus difficile. Par exemple à Valenciennes, les producteurs écoulent déjà leurs produits sur des marchés et n'ont pas beaucoup de fruits et légumes à vendre aux épiceries solidaires qui les sollicitent. Très pris par leur exploitation, ils ont parfois peu de temps disponible pour répondre aux sollicitations, surtout si les demandes sont éparses et pour de petites quantités.

→ Des structures comme PNR Scarpe Escaut ou le CIVAM jouent un rôle de mise en lien et de "tiers de confiance" pour créer un lien avec les agriculteurs. L'existence d'une cartographie à l'échelle du Bassin Minier serait vue comme un levier favorable. La mutualisation des demandes entre structures de l'aide alimentaire pourrait permettre d'intéresser davantage de producteurs et de faire des économies d'échelle.

→ L'approvisionnement en produits de qualité des structures de l'aide alimentaire auprès des producteurs locaux du Bassin Minier nécessite une organisation logistique collective qui est assez peu développée à l'heure actuelle. Il serait intéressant d'animer et de développer des coopérations entre les structures de l'aide alimentaire pour partager des commandes, des transports, des livraisons, du stockage à l'échelle du bassin minier. Des exemples inspirants de plateformes mutualisées pour les épiceries sociales et solidaires existent par exemple en Rhône Alpes (GESRA) ou en Gironde (GALAS).

→ Enfin, l'animation d'espaces de rencontre entre les agriculteurs et les citoyens, mais également entre les agriculteurs et les structures d'aide alimentaire, serait à développer. Les visites de fermes organisées par des épiceries solidaires ou des groupements d'achats (ex : Vrac HdF) permettent de mieux comprendre le prix des produits en discutant directement avec les producteurs.

Comment favoriser le dialogue urbain/rural et l'appropriation citoyenne ?

Comment créer du dialogue entre urbain et rural sur les sujets alimentaires ? Les participants ont soulevé un besoin de définir les modalités de liens entre l'urbain et le rural : quels sont les objectifs et les enjeux du dialogue urbain / rural ? quelles sont les représentations de l'urbain sur le rural, du rural sur l'urbain ? comment déconstruire ces représentations ? Ils pensent que des éléments de pédagogie doivent être développés pour mieux faire comprendre les interactions possibles et nécessaires entre l'urbain et le rural.

- Les partenaires s'accordent sur le fait qu'il y a une perte de connaissance de l'agriculture et un besoin de réappropriation de celle-ci par les habitants. Il a été soulevé le besoin d'avoir une vision historique de la manière dont la séparation urbain / rural s'est faite afin de mieux la comprendre. En effet, si aujourd'hui il semble y avoir une scission entre le monde rural et le monde urbain, des connexions plus intenses existaient auparavant notamment avec les ceintures maraichères qui entouraient les villes, avec la place des jardins (notamment potager dans les cités minières...). La notion d'agriculture urbaine a été évoquée avec le besoin de prendre du recul sur les initiatives d'agriculture urbaine et l'envie d'en savoir plus sur ce que celle-ci a permis en termes de liens aux habitants. Par agriculture urbaine, les participants ont pensé à la fois aux initiatives liées à des jardins partagés d'habitants et à l'agriculture professionnelle.
- Aujourd'hui, il semble manquer des lieux, des espaces de rencontres. Le constat est que la population vit en ville et n'habite plus le rural. Le rural est un espace dortoir dans de nombreux territoires, il n'est plus investi comme un lieu de vie. La notion de lieu est importante dans la création d'espace de dialogue : comment créer des lieux où les habitants peuvent se rencontrer, rencontrer des producteurs, à la fois en ville et en campagne ? Les lieux peuvent ne pas être uniquement des lieux physiques, mais des espaces diffus de rencontres, des lieux éphémères, mouvants, privés, publics, appartenant à une collectivité, un agriculteur...

Sur la notion de démocratie alimentaire, la question de l'accessibilité alimentaire a été évoquée avec la question : « qu'est-ce que le bien manger ? ».

- Pour une démocratie alimentaire par un dialogue urbain / rural, il semble important d'avoir des filières locales car la facilitation des denrées entre urbain et rural permet de réfléchir à l'appropriation du système alimentaire. Il faut tendre vers la relocalisation des productions. Le territoire du bassin minier semble pourvu de nombreuses ressources pour accompagner cette appropriation citoyenne de l'alimentation, les participants ont cité :
 - De nombreux partenaires avec des profils diversifiés qui se sentent impliqués sur les notions de démocratie alimentaire et sont forces de proposition pour créer des espaces de dialogue. Ces acteurs font partie de divers réseaux : santé, précarité, monde agricole... et représentent l'ensemble de la filière depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs. Ont été cités : CIVAM, A Pro Bio, CCAS et leur union départementale, l'université de Lille, le réseau des AMAP, la confédération paysanne, la Chambre d'Agriculture, Cap Rural (qui n'existe plus mais dont les travaux sont toujours disponibles), les Jardins de Cocagne, Terre de Liens, le mouvement des cuisines nourricières, les Sens du Goût, le réseau des tiers-lieux, la Coop51 (boutique directe des producteurs), le milieu associatif qui porte certaines initiatives.
 - Les restaurateurs qui cuisinent des produits locaux
- Des actions sont déjà existantes et favorisent une appropriation citoyenne de la question alimentaire :
 - Visites de fermes et portes ouvertes qui permettent de toucher de nouveaux publics,
 - Marchés publics de la restauration collective qui incluent des visites de fermes
 - Les systèmes de commercialisation : groupements d'achats, marchés de producteurs, paniers, casiers, lieux de retrait de commande en ville...
 - Les chantiers participatifs chez les agriculteurs
 - Les comptes sur les réseaux sociaux animés par les agriculteurs qui expliquent leur travail quotidien.
 - Les ateliers cuisine avec une mixité d'habitants et l'utilisation de produits locaux à l'issue desquels se tiennent des repas partagés avec les producteurs concernés

Afin de créer une dynamique sur la démocratie alimentaire, les participants proposent également de se pencher sur ce qui est fait dans les PAT et de mettre en commun des ressources : rapports étudiants, site du réseau des PAT, CERDD...

Quelles opportunités la ville diffuse et l'imbrication urbain / rural offrent-elles et comment les exploiter :

René LEBOUT a démontré dans ses travaux sur les bassins industriels de première génération qu'il existe des espaces hybrides, mi urbains-mi campagnards. Le bassin minier s'inscrit pleinement dans ce cas de figure. Si la transition du modèle de la cité jardin au « tout pavillonnaire » a sérieusement aggravé l'impact écologique de l'urbanisme et complexifié la mise en place de politiques de mobilité durable, elle a pour effet ambivalent de rapprocher producteurs et consommateurs. Les contributeurs de cet atelier étaient invités à réfléchir aux effets induits de cette imbrication, d'abord sur le plan spatial et géographique, ensuite avec une vision écologique, au sens « métabolisme territorial ».

Sont ressorties parmi les idées et propositions les plus fréquemment énoncés :

- La présence d'un foncier, souvent public (espaces verts, friches, délaissés) qui constitue autant de surfaces bioproductives à dédier aux cultures ou à l'élevage
- La nécessité d'inventorier ces surfaces afin d'y favoriser les implantations permanentes ou temporaires
- Les questions que cela pose sur la qualité des terres (cf. problématique de contamination des sols urbains en quartiers ANRU et les expériences avortées d'agriculture urbaine)
- La possibilité de coupler des réflexions sur la comestibilité des espaces plantés en aménagement urbain ou gestion des espaces verts (arbustes ou arbres fruitiers)
- La plantation de légumes, sur une logique de don et de gratuité (ex : mouvement « nos incroyables comestibles »)
- La nécessité de travailler sur des logistiques du dernier kilomètre
- Les liens à nouer avec le monde de la politique de la ville et de l'éducation populaire
- Les opportunités de bouclage des cycles biogéochimiques (valorisation des effluents urbains, récupérations des eaux de STEP...) avec une attention à porter sur les expérimentations en cours visant à contourner le problème de la contamination par les métaux lourds (collecte à la source des biodéchets, des urines et matière fécales)

- La recherche d'une multifonctionnalité des lieux et des usages (ex : des jardins partagés pour tous et pas seulement le jardin partagé de l'école, du centre social ou du bailleur)
- La question de la formation des publics et la diffusion des connaissances a également été jugée fondamentale. Les participants à l'atelier issus du monde social (centres sociaux, insertion) évoquent les carences culturelles empêchant de reconnaître un arbre fruitier, par exemple. « Certains ne savent pas reconnaître une framboise », témoigne une responsable de centre social.

Quels sont les freins ?

L'absence de lieux de concertation a été pointée comme frein. Les conflits d'usage également, et plus particulièrement les fonciers convoités pour la production d'ENR ou ceux voués à l'urbanisation.

V/ PROPOS CONCLUSIFS

Mme Lecocq - Directrice de l'action sociale au conseil départemental du Nord :

Le conseil départemental du Nord intervient sur la précarité alimentaire aujourd'hui par le biais des cantines scolaires et prévoit d'y consacrer certaines actions du Pacte des Solidarités, en particulier sur le territoire du bassin minier.

Il compte renforcer ses actions dans le but de couvrir les zones blanches en matière d'aide alimentaire, de baisser le non-recours, de favoriser l'interconnexion avec le réseau de ses 75 travailleurs sociaux et développer l'éducation alimentaire avec les publics précaires. Les 3 vice-présidents en charge des collèges, de l'insertion, de la ruralité souhaitent ainsi conjuguer leurs efforts en faveur de cette politique.

Mme Macquet - Chargée de mission au sein de la direction de l'aménagement et de l'environnement au conseil départemental du Pas-de-Calais :

Le conseil départemental du Pas-de-Calais intervient en faveur d'une alimentation saine et durable pour tous dans le cadre de sa politique « le meilleur produit au plus près » votée en décembre 2019, notamment via le soutien aux cantines des collèges. Parmi les 126 collèges du département, 115 collèges proposent à ce jour une offre de demi-pension avec des plats préparés sur place, ce qui représente 5,4 millions de repas servis par an. Pour rendre accessible le tarif de la demi-pension, une aide départementale à la restauration scolaire est proposée aux familles (sous conditions de ressources).

Le conseil départemental du Pas-de-Calais soutient également les projets d'investissement ayant pour objet l'alimentation durable via son Fonds Alimentation Durable. Un montant d'aide majoré est possible pour les projets dont les actions sont mises en œuvre dans un Projet Alimentaire Territorial.

M Sobel - Directeur du laboratoire CLERSE à l'Université de Lille et coordinateur de l'IF2RT :

L'institut fédératif de recherche pour le renouveau du territoire (IF2RT) est né d'une volonté conjointe du préfet et de la rectrice de région académique de mettre les sciences humaines et sociales au service du renouveau du bassin minier, en appui au programme ERBM et aux collectivités du territoire. Il mobilise les connaissances de l'Université de Lille, l'Université d'Artois, l'université de Valenciennes et l'université Gustave Eiffel sous forme de projets de recherche partenariale, de thèses, de stages auprès des acteurs du bassin minier. Il est financé par le SGAR et le rectorat académique jusque 2027.

A l'automne 2024, l'IF2RT lancera un appel à projet de recherche, ouvert pour 3 ans, pour susciter des recherches partenariales d'une durée de 18 mois sur les thématiques de la santé, de l'alimentation, de la mobilité. C'est une opportunité pour les participants de cette journée d'approfondir leur compréhension notamment en termes de comportements alimentaires.

EVALUATION DE LA JOURNÉE PAR LES PARTICIPANTS

Suite à la journée de mobilisation sur la précarité alimentaire dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, une enquête de satisfaction sur l'organisation et les apports de cet événement a été envoyée aux différents participants. 14 personnes ont répondu à ce questionnaire. Les conclusions sont détaillées ci-dessous.

1) En termes d'organisation de la journée :

- Comment évalueriez-vous l'organisation de cette journée ?

50 % des participants ont trouvé la journée excellente, 42,9 % très bonne et enfin 7,1 % satisfaisante

- Avez-vous des commentaires ou suggestions pour améliorer l'organisation lors des futures rencontres ?

Les participants suggèrent de limiter le nombre d'inscriptions pour réduire le stress des organisateurs et de réduire le nombre d'ateliers afin de favoriser des échanges plus approfondis. La navette depuis la gare de Douai a été appréciée, mais un plan d'orientation depuis la gare serait utile.

De plus, les ateliers de l'après-midi étaient jugés trop courts pour permettre des discussions significatives; une seule salve d'ateliers avant la restitution, avec un temps prolongé, serait préférable. L'équilibre entre les présentations et les ateliers a été jugé bon, mais des ateliers plus longs sont souhaités.

Enfin, il serait bénéfique de partager un organigramme des intervenants et la liste des participants à posteriori pour clarifier l'écosystème et encourager les interactions entre professionnels.

2) En termes de réseautage et de collaborations

- Cet événement vous a-t-il permis de rencontrer de nouvelles personnes et de nouer des contacts utiles ?

28 % des inscrits ont pu établir plusieurs nouveaux contacts ; 64 % des inscrits ont réalisé quelques nouveaux contacts ; 7 % n'ont pas rencontré de nouveaux contacts

- Avez-vous découvert des projets, initiatives ou opérations qui pourraient vous intéresser et avec lesquels vous envisagez de collaborer ?

En résumé des dispositifs tels que la sécurité sociale alimentaire, les paniers ou les actions VRAC ont été découverts. En revanche aucune collaboration ne semble envisagée dans l'immédiat.

3) Réitération de la journée

- Pensez-vous qu'il serait pertinent d'organiser à nouveau ce type de journée à l'avenir ? Et si oui, à quelle fréquence ?

86 % des participants trouvent qu'il serait pertinent d'organiser ce type de journée 1 fois par an ; 7 % deux fois par an et enfin 7 % moins fréquemment.